

L'AGGLOMERATION BEAUVAISIENNE

Beauvais, le 13 octobre 2023

MONSIEUR LE MAIRE  
MAIRIE DE TILLE  
5 Rue de l'Église  
60000 TILLE

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé en application du Code de la Santé Publique. Les résultats en distribution doivent être affichés en mairie et sont également disponibles sur le site : [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)

<b>Prélèvement</b>	Type	Code	Nom	Prélevé le :	lundi 25 septembre 2023 à 09h27
<b>Unité de gestion</b>		00148417	L'AGGLOMERATION BEAUVAISIENNE	par :	L02
<b>Installation</b>	TTP	000415	TILLE	Type visite :	P1
<b>Point de surveillance</b>	P	0000000475	STATION DE TRAITEMENT	Commune :	TILLE
<b>Localisation exacte</b>	ROBINET APRES TRAITEMENT				

Mesures de terrain	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
<b>CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL</b>					
Température de l'eau	13 °C				25,00
Température de mesure du pH	12,4 °C				
<b>EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE</b>					
pH	7,1 unité pH			6,50	9,00
<b>MINERALISATION</b>					
Conductivité à 25°C	665 µS/cm			200,00	1 100,00
<b>RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION</b>					
Chlore libre	0,30 mg(Cl <sub>2</sub> )/L				
Chlore total	0,34 mg(Cl <sub>2</sub> )/L				

**Analyse laboratoire**

Analyse effectuée par : LDAR DE L' AISNE

Type de l'analyse : DIV

Code SISE de l'analyse : 00148562

Référence laboratoire : H\_CS23.7104.4

MÉTABOLITES PERTINENTS	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
Chloridazone desphényl	1,175 µg/L		0,10		
Chloridazone méthyl desphényl	0,254 µg/L		0,10		
<b>PESTICIDES DIVERS</b>					
Chloridazone	<0,005 µg/L		0,10		
Total des pesticides analysés	1,429 µg/L		0,50		

**Conclusion sanitaire ( Prélèvement N° : 00148417)**

Eau d'alimentation non-conforme aux limites de qualité en vigueur pour les paramètres desphényl-chloridazone, méthyl-desphényl-chloridazone et total pesticides. Toutefois, cette eau est propre à la consommation humaine car la concentration des pesticides concernés reste inférieure aux valeurs sanitaires. Un contrôle renforcé est mis en place.

Pour le Directeur Général de l'ARS et par délégation,

L'ingénieure d'études sanitaires

  
Marion MINOUFLET